



## COMMUNE DE PEAULE (MORBIHAN)

### Procès-verbal du Conseil municipal du 9 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier du mercredi 24 mai 2023, s'est réuni, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François BREGER, Maire de PEAULE

#### Nombre d'élus en exercices : 22

Titres	Nom et Prénom	Présents	Absents	votants	Pouvoirs donnés à
M.	BREGER Jean-François	X		X	
Mme	LUCAS Mireille	X		X	
Mme	ETIENNE Patricia	X		X	
M.	LE COINTE Patrick	X		X	
Mme	PROVOST Odile	X		X	
M.	MOREAU Alain	X		X	
Mme	DEGREZ Danielle	X		X	
Mme	PASCO Yvette	X		X	
M.	LUBERT Jean -Luc	X		X	
Mme	LE GOFF Marie-Annick	X		X	
Mme	RYO Nathalie	X		X	
M.	NOGUET Hervé	X		X	
Mme	DEGANE Katty		X		
M.	SEURET Sylvain	X		X	
M.	STEVANT Anthony	X		X	
Mme	DEGRES Lauriane	X		X	
M.	LE PENUIZIC Jean-Marc	X		X	
M.	JOUIER Xavier		X		
Mme	BLANCHO Elodie	X		X	
M.	MORICE Romain		X	X	LE COINTE Patrick
Mme	QUELLARD Maëva	X		X	
M.	DANILO Michel	X		X	
total		19	3	20	1

**Secrétaire:** conformément à l'article L2121-15 du CGCT, LE COINTE Patrick a été élu secrétaire

Le procès-verbal de la précédente réunion du 09 juin 2023 est adopté à l'unanimité

**ORDRE DU JOUR**

## ORDRE DU JOUR

Elections – élection des délégués en vue des sénatoriales 2023 ..... 2

***En introduction au Conseil Municipal, le maire a présenté les décisions :*****N° 2023-03 – Pôle Enfance Jeunesse – Avenant n°3 aux marchés de travaux du lot 4****N° 2023-04 – MODIFICATION DES TARIFS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES****N° 2023-05 – Lotissement des jardins de la Vilaine –Attribution du marché de finition de voirie****ELECTION DES DELEGUES OU DES REPRESENTANTS*****Délibération n °2023-036*****Elections – élection des délégués en vue des sénatoriales 2023**

Election des délégués en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, sont élus à l'unanimité pour, la liste : majorité municipale.

NOM	PRENOM
LE COINTE	Patrick
ETIENNE	Patricia
MOREAU	Alain
PROVOST	Odile
STEVANT	Anthony
LUCAS	Mireille
LUBERT	Jean-Luc
RYO	Nathalie
SEURET	Sylvain
DEGREZ	Danielle
LE PENUIZIC	Jean-Marc

**QUESTIONS DIVERSES :**

**Accueil des gens du voyage :** le maire précise que la communauté de communes Arc Sud Bretagne a sollicité la commune de Péaule pour réaccueillir sur son territoire en 2023 les gens du voyage. Le maire rappelle l'organisation communautaire qui met en place une rotation sur 8 ans entre les 8 communes et l'accueil sur Péaule, il y a 3 ans. Sur avis favorable réservé du Conseil Municipal, afin de pallier à la prise en charge par une autre commune et trouver une réponse nécessaire à l'accueil des gens du voyage, la commune accepte d'accueillir en 2023 dans les conditions suivantes :

- accueil sur la plateforme haute enherbée de la parcelle cadastrée YI 28,
- gestion hebdomadaire des ordures ménagères,
- nettoyage intégral du site à la suite de l'accueil,
- prise en charge de cet accueil par les autres communes d'A.S.B sur les 10 prochaines années